

POUR UNE CONFIRMATION

JOINDRE PAR VOIE POSTAL :

- LA FICHE D'INSCRIPTION COMPLETEE
- FAIRE VALIDER VOTRE LIVRET A LA PAGE « VERIFICATION DU SIGNALEMENT » PAR UN VETERINAIRE AGREE OU UN AGENT DE L'IFCE DE VOTRE CHOIX :

The image shows a form with two main sections. The left section is titled 'VÉRIFICATION DU SIGNALEMENT' and contains the following text: 'Vérification : mentionner 1) Rectifications, 2) Adjonctions, 3) Castration.' Below this, it says 'SIGNALEMENT CONFORME (+ les Notifications complémentaires si nécessaire)'. To the right of this section, there is a box for 'Signature et cachet du Vétérinaire' with the text 'La date, signature, le cachet et son n° d'agrément' and a small box for 'N°'. At the bottom of this section, it says 'ADRESSER LE DOCUMENT AU SIRE POUR ENREGISTREMENT DES MODIFICATIONS'. The right section is titled 'Certificat d'origine' and contains the text 'Validé le : Pour le Directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation,'.

CELUI-CI DOIT COMPORTER LA MENTION : - **SIGNALEMENT CONFORME**

- **La date,**
- **signature**
- **le cachet et son n° d'agrément**
- **la case puce « cochée » située sous le signalement graphique**

- UNE PHOTOCOPIE DU :
 - **certificat d'origine ou document d'identification (suivant les carnets)**
 - et -d' Identification -vérification du signalement**

VEUILLEZ BIEN VERIFIER QUE VOTRE DOSSIER SOIT COMPLET AVANT DE L'ENVOYER.MERCI

LE JOUR DE LA CONFIRMATION :

- APPORTER LE LIVRET DE L'ANIMAL
- UN CHEQUE DE 15 EUROS PAR ANIMAL POUR LES ADHERENTS/40 EUROS POUR LES NON ADHERENTS (à l'ordre de l'association de l'âne du cotentin)